



Commune des Avirons

Extrait N° 3 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 5 octobre 2018

L'an deux mil dix-huit, le 5 octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur René MONDON, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

08 OCT. 2018

que la convocation du Conseil a été faite le **26 septembre 2018** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **24**.

Le Maire,



Présents : M. MONDON René – Mme BAILLIF Line Rose – M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline – M. ESCHYLE Gilles – Mme CADAS Isabelle – Mme MEZINO Sylvaine – Mme HEBERT Monique – M. VLODY René – M. RIVIERE Lucien – Mme JULLIEN Marie Josée – Mme CADAS Virginie – M. PAYET Fabrice – M. FRINGUE Mikaël – M. RIVIERE Raphaël – Mme BARET Liliane – M. FERRERE Fredo – Mme ABELARD Isabelle – Mme LESQUELIN Nadia – M. RIVIERE Olivier – Mme DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia – Mme ROMAINSTAL Géraldine – M. FORT Paul – Mme CADERBY Colette.

Absents : Mme RIVIERE Suzette – M. CANTINA Pierrot – Mme HOARAU Annie – M. SERMANDE Jean Pierre – M. DENNEMONT Jean Daniel – Mme SILOTIA Natacha – Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne.

Procurations : Mme MARCHAND Gladys a donné mandat à M. FRINGUE Mikaël – M. CASSAGNABERE Patrick a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Madame DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 3 / Adoption du budget supplémentaire 2018
o Compte principal

Le budget supplémentaire – **Compte principal** – pour l'exercice 2018 a été arrêté à la somme de **6 853 108,57 €** tant en dépenses qu'en recettes et se présente comme suit en balance générale :

Hôtel de Ville

	Recettes : + 6 853 108,57	Dépenses : + 6 853 108,57
Fonctionnement	1 518 692,63	1 518 692,63
Investissement	5 334 415,94	5 334 415,94

Ce budget supplémentaire comporte :

1) Les restes à réaliser de l'exercice 2017, soit :

En section d'investissement :

- Dépenses : + 3 502 881,00
- Recettes : + 2 659 270,00

En section de fonctionnement :

- Dépenses : Néant
- Recettes : Néant

2) La prise en compte des résultats affectés de l'exercice 2017 et les inscriptions nouvelles, soit :

En section de fonctionnement :

Les recettes se chiffrent à + 1 518 692,63 € soit :

Chap. 002 – Résultat de fonctionnement reporté	+ 1 520 099,63
Chap. 70 – Produits des services et du domaine	- 49 202,00
Chap. 73 – Impôts et taxes	- 24 176,00
Chap. 74 – Dotations et participations	+ 39 875,00
Chap. 013 – Atténuations de charges	+ 28 317,00
Chap. 76 – Produits financiers	+ 11,00
Chap. 77 – Produits exceptionnels	+ 3 768,00

Les dépenses représentent + 1 518 692,63 € soit la répartition suivante :

Chap. 011 – Charges à caractère général	+ 780 319,00
Chap. 014 – Atténuation de produits	+ 1 739,00
Chap. 65 – Autres charges de gestion courante (subventions aux associations)	+ 82 450,00
Chap. 66 – Charges financières	+ 24 500,00
Chap. 67 – Charges exceptionnelles	+ 8 050,00
Chap. 023 – Virement à la section d'investissement	+ 621 634,63

En section d'investissement :

Pour les recettes : + 2 675 145,94 € soit :

Chap. 13 – Subvention d'investissement	+ 860 934,00
Chap. 16 – Emprunts	- 384 459,63
Chap 10 – Dot, fonds divers et réserves	+ 818,00
Chap. 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	+ 1 458 549,94

Chap. 021 – Virement de la section de fonctionnement	+	621 634,63
Chap. 041 – opérations patrimoniales	+	77 669,00

Pour les dépenses : + 1 176 596,00 € qui se répartissent comme suit :

Chap. 20 – Immobilisations incorporelles	+	93 044,00
Chap. 21 – Immobilisations corporelles	+	150 879,00
Chap. 23 – Immobilisations en cours	+	223 904,00
Chap. 16 – Emprunts	+	31 100,00
Chap.27 – Autres immobilisations financières	+	600 000,00
Chap. 041 – Opérations patrimoniales	+	77 669,00

Le Conseil Municipal a été invité à :

- Fixer le niveau de vote du budget ;
- Se prononcer sur le budget proposé ;
- Se prononcer sur les subventions.

Le Conseil Municipal, après examen du document budgétaire et après avoir entendu les explications du Maire, délibère et :

- **A l'unanimité**, décide de voter le budget au niveau du chapitre, tant pour la section de fonctionnement (à l'exception de l'article spécialisé 65748) que pour la section d'investissement.
- **A l'unanimité**, adopte les différents chapitres tels que proposés ci-dessus, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

- **A l'unanimité**, le Conseil Municipal décide d'attribuer les montants suivants par association :

ADAPJ	2 000,00 €
<i>M. Frédo FERRERE, intéressé, quitte la salle au moment du vote</i>	
Amicale Fitness Avirons	700,00 €
Amicale Marcel Le Guen	300,00 €
ASCA	1 500,00 €
A.S.P.T (Ass. Sportive de Pétanque du Tévelave)	2 000,00 €
Association E.V.E	300,00 €
Association Evolution	300,00 €
Association Foot Avironnaise	1 000,00 €
Association Gym Avirons	700,00 €
Association LACS	7 000,00 €
<i>M. Fabrice PAYET, intéressé, quitte la salle au moment du vote</i>	
Avirons Basket Club	1 000,00 €
Avirons Foot Vétérans	1 000,00 €
Avirons Jeunes	16 000,00 €
Avirons Lutte Olympique Réunion (ALOR)	300,00 €
Bon accueil au Tévelave	1 000,00 €
Club Bouliste des Avirons	500,00 €
Club Les Amis	1 000,00 €
COSMA (Comité d'Œuvres Sociales de la Mairie des Avirons)	1 500,00 €
Et Vie Danse	500,00 €
JSCT	7 000,00 €
Judo Club	2 500,00 €

KOZ PAS DAN DOS	1 500,00 €
OCA	20 000,00 €
<i>Mme Isabelle ABELARD, intéressée, quitte la salle au moment du vote</i>	
RUN'ALTITUDE	2 000,00 €
Taekwon Shin Soul	500,00 €
Tennis Club Avirons	1 500,00 €
TI BUL KREOL	500,00 €
USDT	3 200,00 €
<i>M. Gilles ESCHYLE, intéressé, quitte la salle au moment du vote</i>	
USEP	2 000,00 €

En conséquence, le budget supplémentaire 2018 – Compte principal – est arrêté comme suit en balance générale :

	Recettes : + 6 853 108,57	Dépenses : + 6 853 108,57
Fonctionnement	1 518 692,63	1 518 692,63
Investissement	5 334 415,94	5 334 415,94

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

